

Par mon statut D'ANCIEN ADHERENT à l'USPecq, je bénéficie **une compensation suite à la crise sanitaire de** : \_\_\_\_\_ €, au titre mon adhésion 2020-2021 à la section \_\_\_\_\_

1.  je souhaite imputer ma compensation sur ma réinscription : montant à porter en déduction de la somme à régler dans le bulletin d'adhésion.
2.  souhaite soutenir mon association et renonce à mon droit de recouvrir à la compensation proposée.
  - Cet abandon constitue un don au sens de l'article 200 du code général des impôts, je souhaite recevoir de l'association un reçu fiscal

Signature de l'adhérent

*L'association se réserve un délai de 1 mois après inscription pour vérifier les données ci-dessus.*

Certificat Médical	<input type="checkbox"/> <b>Création de licence <u>majeur</u></b>	<b>OBLIGATOIRE</b> - Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la discipline concernée en compétition ou loisir, datant de moins d'un an par rapport à la date de la demande de licence
	<input type="checkbox"/> <b>Renouvellement de licence <u>majeur</u></b>	<b>Exigé tous les 3 ans</b> en cas de renouvellement consécutif de licence dans la même fédération – Questionnaire Santé (QS-Sport) à compléter (à télécharger sur <a href="http://www.uspecq.com">www.uspecq.com</a> )
	<input type="checkbox"/> <b>Mineur</b>	<b>NON OBLIGATOIRE</b> - Questionnaire Santé (QS-Sport) à compléter (à télécharger sur <a href="http://www.uspecq.com">www.uspecq.com</a> )
<p><b>Je soussigné(e) Mme, M. :</b> _____          (pour les mineurs, représentant légal) :</p> <p>Atteste par la présente avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions relatives au questionnaire de santé et je reconnais avoir pris connaissance que toute réponse positive entrainera obligatoirement la production d'un nouveau certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport.</p> <p><b>Fait le :</b> _____</p> <p><b>Signature</b>          (pour les mineurs, signature du représentant légal) :</p>		

### Adhérent :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

 Date de naissance \_\_\_\_\_ Sexe :  F  M

 Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

CP, Ville : \_\_\_\_\_

 Tel et mail : numéro + indication si nécessaire - pour *les mineurs, téléphone des parents obligatoire*

} Adhérent	
} Autres	
Courriel @	

### Autorisations Parentales

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ (Représentant légal)

- OUI**  **NON** : Autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition sous ma responsabilité.
- OUI**  **NON** : Autorise le club à prendre des photos et à filmer mon enfant à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquelles il/elle participe et autorise leur publication dans des bulletins d'information et sur le site Internet du club
- OUI**  **NON** : Autorise mon enfant à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs.

### Assurance

Pour répondre à la réglementation du code du sport (art.L321-1du CS), nous vous informons que vous pouvez souscrire une garantie complémentaire couvrant les risques et accidents corporels. **Cette assurance reste à votre initiative sans obligation de souscription.**

Je ne souhaite pas souscrire de garantie complémentaire. Dans le cas contraire, vous pouvez vous connecter sur [www.uspecq.com](http://www.uspecq.com) en page accueil et télécharger le bordereau d'adhésion.

## Cotisation d'adhésion

### Grille Tarifaire des cotisations

X	Catégorie	Alpicois	Non Alpicois
	Loisirs	100 €	105 €
	Académie de Tennis de Table	160 €	165 €
	Groupe compétition	175 €	180 €

### Compensation 2020-2021

	Loisirs	40 €
	Académie de Tennis de Table	45 €
	Groupe compétition	50 €

### Somme à régler

Rubriques	Montant
Cotisation report grille tarifaire	+ €
Maillot obligatoire en compétition : 15 €	
Réduction Fratrie : -10 % cotisation la plus faible	- €
<b>COMPENSATION 2020-2021</b> (voir tableau ci-dessus)	-
Autres réductions	- €
<b>TOTAL A REGLER</b>	= €

### Mode de paiement

X	Mode de règlement	Montant
	Chèque bancaire	€
	Chèque bancaire en 3 chèques à l'adhésion	€ € €
	Espèces	€
	ANCV : Chèques vacances / coupons sports	€
	Comité d'entreprise	€
	CAF dispositif Loisirs	€
	Virement <b>IBAN : FR76 3000 3018 6600 0372 6134 033</b>	€
	<b>TOTAL PAYER</b>	€

Solde à payer

### J'accepte que les informations saisies ou manuscrites soient exploitées dans le cadre de la gestion de l'association.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : [omnisport@uspecq.com](mailto:omnisport@uspecq.com)

### EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR USPECQ (peut-être complété par un règlement spécifique à l'activité)

- 1) L'adhésion à l'Union Sportive du Pecq implique l'approbation des statuts de l'association et du règlement intérieur des sections, consultables au siège. Elle implique des droits et des devoirs.
- 2) L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical (ou réponse au questionnaire de santé ne conduisant pas à un examen médical) et du règlement de la cotisation annuelle, non remboursable)
- 3) L'inscription sera faite par les parents ou le représentant légal.
- 4) La responsabilité de l'association n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition, ou s'ils ont signé une décharge.
- 5) L'absence d'un animateur entraînant l'annulation des cours sera annoncée par voie d'affiche sur le lieu de l'entraînement, sauf cas de force majeure.
- 6) Aucun enfant mineur ne peut quitter, seul, le lieu d'entraînement ou de compétition si les parents ou le représentant légal n'ont pas signé d'autorisation.
- 7) L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
- 8) Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein de l'association. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement de la section, après avoir été entendu par le bureau de l'association.
- 9) **En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.**
- 10) Les adhérents engagés en compétition devront, après un arrêt maladie supérieur à 3 semaines, présenter un certificat médical les autorisant à reprendre le sport.
- 11) L'adhésion emporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite.

Je reconnais avoir lu le règlement intérieur et m'engage à m'y conformer.

Date : \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent  
Représentant légal pour les mineurs